

LE P'TIT DORANAIS

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

NUMERO 11 – EDITION DU 03/04/2024

SIÈGE DE LA RÉDACTION : 10 RUE DES LILAS – TÉL : 03 84 56 10 27 – MAIL : MAIRIE.DORANS@ORANGE.FR
SITE : WWW.MAIRIE-DORANS.COM – APPLICATION INTRAMUROS DISPONIBLE SUR MOBILE ET TABLETTE



DORANLYMPIQUES



CHASSE AUX ŒUFS



J'AIME LA NATURE PROPRE



GOÛTER DES AÎNÉS : UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE



PLANTATION D'ARBRES

DORANLYMPIQUES : ÇA S'EST DÉPENSÉ À LA MAISON DU TEMPS LIBRE



Les 6 & 7 avril se sont organisés la traditionnelle action du Conseil Municipal des Jeunes. Après deux années placées sous le signe des Lego, cette année, nos conseillers ont décidé, année de Jeux

olympiques oblige, d'organiser des mini olympiades.

Au programme, 3 catégories de jeux (adresse, réflexion et sportifs), lesquelles étaient

composées de 3 jeux chacune. L'objectif était simple, réussir ces 9 jeux, afin de pouvoir permettre de participer à une tombola.

Et comme chaque année, les bénéfices récoltés sont reversés à

une association ou œuvre caritative. Pour cette édition, le CMJ a décidé de les offrir à l'association « la voie des chiens », qui récupère des chiens abandonnés et en difficulté, les rééduque, afin de leur offrir un second foyer.

La joie et la bonne humeur furent au rendez-vous, au vu du nombre de rire et de cris de joie qui retentissait.

Et si vous souhaitiez juste venir passer un bon moment en famille, pas de soucis, crêpes, gâteaux et boissons étaient proposés, gérés d'une main de maître par Les Camoutchots ainsi que par tous les bénévoles et parents ayant répondu présents.

Ce weekend fut encore une belle réussite pour nos jeunes conseillers, et on a hâte d'être à l'année prochaine pour leur futures action !

J'AIME LA NATURE PROPRE : ECORE UN BEAU SUCCÈS POUR LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Pour la quatrième année, le Conseil Municipal des Jeunes, a organisé le nettoyage de printemps.

Fait particulier cette année, la Fédération Nationale de Chasse et de Pêche a mis en place sur le même thème, l'opération « j'aime la nature propre ». C'est donc tout naturellement que ces deux actions se sont réalisées conjointement avec le partenariat de l'Association de Chasse de Dorans sous l'œil attentif de Maurice Rosselot.

Et ce n'est pas moins de 43 volontaires (23 enfants et 20 adultes) qui se sont retrouvés le samedi 23 mars, pour aller chasser détritiques et autres immondices polluant et dévissant notre beau village. Et ce n'est pas peu dire, car ils ont récolté pas moins de 77 kg

de déchets, soit 2.5 fois plus que l'année dernière, ce qui n'est pas forcément rassurant pour l'avenir !!

Après l'effort, le réconfort, tous se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, et au nom de Dame Nature, merci à toutes celles et à

tous ceux qui ont répondu présents lors de cette matinée.



CHASSE AUX ŒUFS : UNE ÉDITION PLUVIEUSE MAIS HEUREUSE



Le 23 mars également s'est déroulé durant toute l'après midi la traditionnelle chasse aux œufs, organisée par l'association des P'tits Coup 2 Mains !

Et malgré une météo capricieuse, les petites têtes bondes n'auraient pour rien au monde raté ce rendez vous. Et c'est une vingtaine d'aventuriers en herbe qui ont arpenté de long en large le terrain de la Maison du Temps Libre à la recherche de ces petits trésors, sous les yeux d'un véritable lapin de Pâques dépité de voir ses précieuses réserves chocolatées s'envoler.

Et au vu de leur joie sur leurs visages mouillés par la pluie, nul doute qu'ils n'ont qu'une hâte, c'est de vite revenir l'année prochaine !!!

GOÛTER DES AINÉS : UNE PREMIÈRE ÉDITION QUI RISQUE D'EN APPELER D'AUTRES



La Commission Action Sociale en collaboration avec le CMJ, a souhaité organiser un après midi placé sous le signe des jeux avec nos aînés du village.

Ils leur ont donc donné rendez-vous à la Maison du Temps Libre au début du mois de février.

Au programme, jeux de société, gourmandises pâtisseries, le tout entrecoupé par des prestations musicales réalisées par nos jeunes.

Nos aîeux ont pu voir un guitariste, un pianiste, une chorale, et une chanteuse en herbe, se relayer pour le plus grand plaisir de nos invités.

Nul doute que cette première édition en appellera d'autres au vu du plaisir que nos anciens ont eu à partager ce moment avec nos jeunes conseillers !!!

PLANTATION D'ARBRES : UN PLUS POUR LA FAUNE ET LA FLORE DU VILLAGE



Comme il y a 3 ans, l'association de Chasse de Dorans, a proposé à notre commune une plantation d'arbres. Lors de cette première édition, c'était pas loin d'une trentaine d'arbres qui avait été plantée, avec un taux de réussite de reprise très élevé.

Cette année, cette plantation s'est déroulée le 30 mars, avec la présence du CMJ, de la commission Environnement et sous l'œil averti de la famille Thévenot.

Et ce n'est pas moins de 25 jeunes pousses qui ont élu domicile vers l'écopoint rue de la Chapelle. Divers essences ont été plantées, produisant pour la plupart de petits fruits dont raffolent les oiseaux !!!

C'est un petit pas pour Dorans mais sans aucun doute un grand pas pour la biodiversité de notre commune.

Présents : 9 conseillers

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

Excusés : Philippe PERRET (procuration à Brigitte PAROLA)
Frédéric DEMOLY (procuration à Michel HENZELIN)
Oriane SUIF ((procuration à Dorian CHEVALLIER)
Laurent FRUHAUF ((procuration à Patrice GAUCHET)
André LEMBLE (procuration à Nelly WISS)
Michel FOLLOT

APPROBATION DES DECISIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL DU 15/01/24

- Décision modificative n°9-2023 : **Adoptée à l'unanimité**
- Adhésion au service de remplacement des agents, par le Centre de Gestion : **Adoptée à l'unanimité**
- Adhésion à la formation initiale « Sauveteur Secouriste du Travail », par le Centre de Gestion 90 : **Adoptée à l'unanimité**
- Adhésion à la formation « Manipulation des extincteurs », par le Centre de Gestion 90 : **Adoptée à l'unanimité**
- Modification de la délibération n°2023/29 du 04/10/2023, sur l'adoption de la nomenclature budgétaire m57 : **Le Conseil Municipal prend acte de cette modification de version comptable.**
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat aux agents de la fonction publique territoriale : **Adoptée à l'unanimité**
- Adhésion au groupement de commande permanent pour l'achat d'énergie sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté : **Adoptée à l'unanimité.**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DE DORANS

Rémy THEVENOT, Président de l'association de chasse de Dorans est venu présenter l'ACCA.

Il en est le président depuis mai 2019. L'association compte 10 actionnaires dont 7 propriétaires habitent notre commune.

Mr Thevenot a indiqué qu'il était très heureux de la collaboration avec la commune de Dorans pour les 2 opérations qui ont eu lieu le mois dernier

- Le nettoyage de printemps « J'aime La Nature

Propre » avec le Conseil Municipal des Jeunes le 23 mars. 77 kg de déchets ont été ramassés par 43 personnes présentes ce jour-là.

- La plantation des arbres avec la Commission

Fleurissement et le CMJ le 30 mars. 20 arbustes d'essences différentes ont été plantés à proximité de l'écopoint, et 4 ont été remplacés à la MTL.

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE SEL DE DÉNEIGEMENT AVEC LE DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le Département du Territoire de Belfort (direction des routes et des mobilités) propose aux communes du T de B d'adhérer au

groupement de commandes de fourniture et livraison de sel de déneigement, ceci dans le but de bénéficier de tarifs avantageux.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes, et autorise Mr le maire à signer

tout document relatif à ce groupement de commandes.

EXERCICE DE LA COMPÉTENCE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN AVEC LE GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La Communauté d'Agglomération du Grand Belfort s'est prononcée lors de sa séance du 8 février 2024, sur la prise en charge de la compétence de la gestion des réseaux urbains de chaleur et de froid.

Il est donc proposé aux communes de procéder au transfert de la compétence «*création, aménagement, entretien et gestion des réseaux urbains de chaleur et de froid*», détenue actuellement par chacune des 52 communes de

l'agglomération, au bénéfice du Grand Belfort, tout en sachant que celle-ci sera exercée sur le territoire des communes qui auront accepté ce transfert de compétence

Le Conseil Municipal de Dorans vote à l'unanimité le transfert de la compétence réseau de chauffage urbain.

MISE À JOUR DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (TRANSFERT DE COMPÉTENCE) AVEC LE GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les statuts actuels de Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA) datent de 2018 et ils ne tiennent pas compte des évolutions légales et conjoncturelles intervenues depuis lors.

Le Conseil Communautaire du Grand Belfort, en date du 14

décembre 2023, a souhaité apporter des évolutions sur la définition de l'intérêt communautaire et également de clarifier le contour de certaines compétences.

Les communautés d'agglomération ont des compétences obligatoires, mais

également des compétences facultatives. Ce sont pour ces dernières qu'il a été acté de mettre à jour ces compétences pour tenir compte, tant des évolutions légales que des projets communautaires.

Le changement de compétence le plus important est celui de l'Étang

des Forges et de ses berges (pour la compétence tourisme).

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition de mise à jour de l'intérêt communautaire.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION « MAINTENANCE SERVICE INFORMATIQUE » AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE 90

La commune de Dorans est adhérente à Territoire d'Énergie 90 depuis plusieurs années. TDE90 aide les communes adhérentes dans la gestion informatique : assistance en cas de problème, aide et formation à

l'utilisation de logiciels spécifiques, communication auprès d'autres administrations comme la Trésorerie, la Préfecture (contrôle de la légalité).

Au vu du caractère important de se doter d'un organisme dans l'aide informatique, Mr Le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention à Territoire d'Énergie pour la maintenance informatique.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition et autorise Mr Le Maire à signer tout document relatif au renouvellement d'adhésion.

PRÉSENTATION DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 (EN VUE DE PRÉPARER LE VOTE DU BUDGET DU 3 AVRIL 2024)

Mr Le Maire tient à présenter ses plus vifs remerciements à Nelly Wiss, 1^{ère} adjointe qui a effectué un travail considérable sur le budget tant dans sa présentation de ce soir, que tout au long de

l'année afin que la commune retrouve un équilibre sain. Nous avons tous faits des efforts importants dans ce sens-là. Des remerciements également à Laurie, secrétaire de mairie, pour

la saisie informatique de ce document.

Après avoir parcouru en détail le projet de budget, quelques rectifications y seront apportées.

Après le vote, vous pourrez le consulter en mairie, ou sur le site internet de la mairie.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Pour rappel, suite à la réforme de la fiscalité locale qui prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le produit de cette taxe n'est donc plus perçu par les collectivités locales depuis 2021.

Cette perte est compensée par le transfert de la part de la taxe départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, complété ou diminué (selon les communes)

par l'application d'un coefficient correcteur.

Mr Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Commission Finances, qui est de revenir à une augmentation de **1 % du taux d'imposition**. Pour rappel en 2023, la hausse était de 1,50 %.

• Taxe foncière bâtie : 32,97 %

• Taxe foncière non bâtie : 53,28 %

• Taxe d'habitation sur les Résidences secondaires : 14,35 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier. Chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire

fixée par la loi de finances, est effectuée.

Les produits attendus pour la commune de Dorans en 2024 sont de **274 801 €**

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour l'augmentation de 1 %.

Présents : 11 conseillers

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

Excusés : Philippe PERRET (procuration à Brigitte PAROLA)
Anthony ROPPELE ((procuration à Dorian CHEVALLIER)
Laurent FRUHAUF (procuration à Michel HENZELIN)
André LEMBLE (procuration à Nelly WISS)

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion constitue le résultat des comptes établi par le comptable public pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le compte de gestion 2023 fait apparaître un résultat d'exercice de :

➤ + 66 028,68 € en section de fonctionnement

➤ + 43 079,25 € en section d'investissement.

L'excédent global de clôture s'établit à + 109 107,93 €.

Le compte de gestion 2023 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année.

Il est présenté par l'Adjointe aux Finances, Nelly Wiss, car Mr le Maire n'est pas autorisé à présenter et à prendre part au vote de son propre compte administratif.

En section de Fonctionnement :

- Dépenses réalisées : 505 025.36 €

- Recettes réalisées : 571 054.04 €

Soit un résultat de fonctionnement de :
+ 66 028.68€

En section d'Investissement :

- Dépenses réalisées : 82 628.40 €

- Recettes réalisées : 125 707.65 €

Soit un résultat d'investissement de : **+ 43 079.25€**

Pour rappel des résultats de 2022 :

En section de Fonctionnement : + 32 914.87€

En section d'Investissement : - 19 157.21€

Les résultats cumulés de 2022 et de 2023 donnent les résultats de clôture suivants : + 122 865,59 €, qui sont

conformes au compte de gestion du comptable public.

Mr Le Maire réitère ses remerciements à Mme l'adjointe Nelly Wiss et à la secrétaire pour le travail accompli dans l'élaboration et le suivi de ce budget et ajoute que « nous avons su rester raisonnables pour conforter le budget 2022 ».

Le compte administratif 2023 est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023 (SOMME DE 122 865,59 €)

Il est proposé l'affectation suivante :

• Report en section d'investissement de **23 922.04€**.

Les dépenses nouvelles pour 2024 seront consacrées à la création d'un trottoir rue des Fougères,

d'une nouvelle aire de jeux rue des Sapins (+ réfection de cette rue), du remplacement de la porte d'entrée de la MTL, de l'achat d'une tondeuse professionnelle, & la plantation d'arbres ainsi que des travaux sylvicoles pour un montant d'environ 110 320 €

• Report en section de fonctionnement de **98 943.55€**

Des recettes proviendront des subventions demandées au Grand Belfort, au Département et à la Préfecture.

• Afin d'équilibrer les dépenses et les recettes d'investissement, il est proposé de virer de la section de fonctionnement la somme de **64 957.20€** sur le compte 023/023.

L'affectation du résultat 2023 est approuvée à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024

Le Conseil Municipal de Dorans a pour habitude de soutenir les associations qui participent activement à la vie de la commune.

Au vu des demandes reçues en mairie, il est proposé d'inscrire au budget 2024 un crédit de **2 250 €**.

➤ Les Camouchots : 1 900 €

➤ Les P'tits coups 2 mains : 300 €

➤ La Vigne Bermontoise : 50 €

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les attributions de subventions citées ci-dessus.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024
(CONSULTABLE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET).

Le détail du budget primitif 2023 a été présenté lors de la séance du Débat d'Orientation du 21 mars dernier.

En section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **579 949.19 €**.

En section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **138 633.92 €**.

Pour votre information, quelques chiffres importants du budget 2024

Dépenses de Fonctionnement :

- ✓ Chauffage des bâtiments communaux : 7 000 €
- ✓ Assurances bâtiments, RC : 6 200 €
- ✓ Cotisations aux différents organismes : 195 000 € (RPI/SIEMPK/SGII/TDE90)

Recettes de Fonctionnement

- ✓ Vente d'agrumes, bois façonnés, affouage : 17 880 €
- ✓ Taxes (impôts) : 260 000 €
- ✓ DGF : 67 000 €
- ✓ Loyers Mam, Cabinet Infirmier, locations MTL : 20 000 €

Recettes d'investissement :

- ✓ Subventions DETR, Grand Belfort, Département : 34 950 €
- Dépenses d'investissement :
- ✓ Remboursement d'emprunts : 46 375 €
 - ✓ Travaux votés : 110 000 €

Après des échanges sur ces travaux, **le budget primitif 2024 est mis au vote et est approuvé à la majorité (1 voix contre).**

BOIS-FORÊTS : ASSIETTE, DÉVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES
PROGRAMME 2023/2024

Pour rappel : la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de Dorans, d'une superficie de 65.50 ha est susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, relève donc de ce régime forestier.

La mise en œuvre implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment :

➤ La préservation du patrimoine forestier et

➤ L'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

Mr Patrice Gauchet présente à ses collègues, les propositions ci-dessous pour l'assiette des coupes 2024. Il indique également le fort partenariat avec l'association de chasse qui a offert à Dorans une vingtaine d'arbres pour plantation sur le site de l'écopoint, et ceci

pour la 2^{ème} fois. Merci à l'ACCA pour cette démarche.

Il ajoute que l'ONF nous a informés qu'en 2024, le volume des coupes de bois sera inférieur, et qu'il n'y aura que de l'affouage, puisque que nous n'avons plus de bucherons intéressés pour effectuer la vente par stère façonné.

TRAVAUX SYLVICOLES PROPOSES :

2 coupes sur les parcelles 9 (MTL/M. Follot) et 1 (Chapelle) d'une surface respective de 3,33 ha et 5,13 ha

Le coût total de ces travaux s'élèvera au maximum à 13 000 € pour le programme 2023/2024

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les travaux présentés et autorise Mr Le Maire à signer tout document afférent.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE –
ENQUÊTE PUBLIQUE RN 19

En janvier 2024 la Préfecture a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable pour les travaux d'élargissement à 2x2 voies de la RN 19 (entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans). Les communes de Brevilliers, Argiésans, Banvillars, Botans & Dorans ont été concernées par cette enquête.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a laissé un avis sur le registre de l'enquête publique, en indiquant qu'il était inquiet concernant la période des travaux, car notre village va être traversé par un nombre important de véhicules. Il souhaite que des radars soient positionnés et qu'une présence régulière des

forces de l'ordre soit mise en place. Il émet également un avis tout à fait positif pour que les tracteurs à fort gabarit soient autorisés à utiliser la RN 19, plutôt que d'emprunter les voies communales des villages.

Les groupes de travail mis en place par la DDTE et la Préfecture

travaillent actuellement sur le sujet.

Le conseil municipal, donne à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale concernant l'enquête publique de la RN 19.

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉGLEMENTATION DU BRUIT

Vous êtes priés de respecter les horaires de tonte, de bricolage, de jardinage, utilisant des moteurs thermiques ou électriques

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches : de 10h à 12h
- Jours fériés : interdit

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de brûler des végétaux dans sa propriété. Vous êtes passibles d'une amende si vous ne respectez pas ces 2 réglementations.

INCIVILITÉS

la porte de l'aire de jeux de la rue de la Chapelle, a fait à nouveau l'objet de vandalisme. Mr Le Maire a demandé aux gardes champêtres et à la gendarmerie de prendre en charge ce dossier. Des verbalisations seront effectuées si l'arrêté du Maire affiché à cette aire de jeux n'est pas respecté. Il vous est demandé de le respecter, et de surveiller vos enfants.

CIRCULATION RUE DES CERISIERS

Lors d'une réunion en mairie, il a été évoqué par un groupe d'habitants de la rue des Cerisiers que les véhicules roulaient à fort

allure et qu'il existait un danger pour ces riverains et surtout les enfants qui vont à pied à l'école.

Les élus présents à cette réunion ont décidé d'interpeller Mr Le Préfet lors de sa venue à Dorans. Il a donc demandé à ses services d'effectuer un sondage par la pose d'un radar qui a été placé rue des Cerisiers et rue des Fougères (pour le même objet) du 26 mars au 3 avril.

Un compte rendu nous sera adressé sur le comptage des véhicules et leur vitesse qui nous permettra de travailler sur ce dossier pour trouver des solutions.

PARTICIPATION CITOYENNE

Nous attendons une date pour la signature de la convention entre la gendarmerie, la Préfecture et la commune.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour une nouvelle inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin, vous devez vous inscrire avant le 1^{er} mai en télé procédure, ou avant le 3 mai en version papier

SYNDICAT DE GESTION DES IMMEUBLES INTERCOMMUNAUX DE BERMONT-BOTANS- DORANS-SEVENANS

Une réunion a eu lieu pour la création d'une association dans le but de rénover l'orgue de l'église de Bermont appartenant aux 4

villages. Cet orgue datant de 1871 est en mauvais état et il est grand temps de le restaurer.

L'association « Bermont. l'orgue des 4 villages » a été créée le 13 avril. Nous vous tiendrons régulièrement informés des actions que cette association mettra en place pour réunir des fonds destinés à cet instrument.

TRAVAUX RD 437

Attention, à partir du lundi 29 avril les travaux vont démarrer sur les secteurs des Cabris et du carrefour au bas de Bermont. La circulation sera gênée. Des coupures de route vont intervenir. Nous vous tiendrons informés par Intramuros des différentes phases concernant ces coupures de route. La presse relaiera également les informations. Soyez vigilants.

INFORMATIONS PREFECTURE

L'arrêté préfectoral n° 90-2024-04-04-00001 prescrit des opérations de régulation administratives du sanglier sur le Territoire de Belfort. Au vu des dégâts constatés, il est nécessaire d'engager des mesures de destruction de l'espèce sanglier afin de préserver les semis. Ces tirs de jour et de nuit interviendront dès qu'un signalement de dégâts sera fait par un agriculteur ou par la fédération.

L'arrêté est en vigueur jusqu'au 31 mai 2024. Un bilan sera effectué à la fin de l'opération.

INFORMATIONS GRAND BELFORT

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Pour améliorer la qualité du service rendu aux habitants, les horaires évoluent depuis ce mois d'avril et ce jusqu'au 14 octobre

- Du mardi au samedi : 8h30 à 18h
- Le lundi, mais uniquement pour Danjoutin et Sermamagny : 8h30 à 18h

COMPOSTEUR + BIODÉCHETS (BIO SEAUX ET SACS KRAFTS)

Si vous n'avez pas encore récupéré votre bio seau, vous pouvez venir le chercher en mairie. Nous en avons toujours à votre disposition.

Le Grand Belfort met également à votre disposition des composteurs (gratuit)

KIT ÉCONOMISEUR D'EAU

À votre disposition gratuitement par le Grand Belfort. Ce kit économiseur d'eau permet à chacun de maîtriser sa consommation d'eau dont la ressource est devenue un enjeu majeur.

AGENDA

Jedi 25 avril à 18h30 à la maison du Peuple de Belfort : réunion publique « sur les aides financières de la rénovation thermique » Quels travaux à réaliser, comment les financer, qui contacter ? Conférence organisée par Gaïa Energie en partenariat avec le Grand Belfort

Dimanche 5 mai, dès 6h à Dorans : Vide-greniers organisé par l'association des Camoutchots

Vendredi 17 mai de 17h45 à 19h30 – école maternelle : exposition sur les 4 éléments (terre, eau, air, feu) avec spectacle, chants, danse et vente de gâteaux

Samedi 1^{er} juin à 12h à Bermont : sanglier à la broche, organisé par l'association de chasse d'Andelnans/Bermont. S'adresser à Mme Koehler 06.35.34.49.13 - Date limite d'inscription 15 mai

Dimanche 9 juin en mairie de 8h à 18h : Élections européennes

Samedi 15 juin à 20h - MTL : Feux de la St Jean organisés par les Camoutchots

2 RECETTES QUI FONT LE PRINTEMPS



FLANS AUX ŒUFS ET À L'AIL, CRÈME DE ROQUETTE

Nombre de personnes : 4
 Temps de préparation : 15 min
 Temps de cuisson : 60 min

Ingrédients :

- 8 gousses d'ail
- 4 poignées de roquette
- 50 cl de lait entier
- 250 g de mascarpone
- 3 oeufs
- 1/2 cuillère(s) à café de graines d'anis
- 4 cuillère(s) à soupe d'huile d'olive

Instructions :

- Pelez les gousses d'ail et plongez-les dans de l'eau bouillante pendant 1 mn. Sortez-les, puis plongez la roquette seulement 20 s dans la même eau. Égouttez-la.

- Portez à ébullition le lait froid avec l'ail, baissez le feu et laissez frémir 30 mn environ.

Préchauffez le four à 180°/th.6. Placez un plat profond rempli d'eau aux deux tiers. Mixez le lait avec l'ail et le mascarpone, ajoutez les œufs battus, salez et poivrez. Versez la préparation dans quatre ramequins et rangez-les dans le bain-marie au four. Laissez cuire 30 mn, puis laissez tiédir les crèmes hors de l'eau.

- Mixez finement la roquette cuite avec les graines d'anis, l'huile d'olive et 1 pincée de sel. Servez les flans avec la sauce à la roquette.

PÂTES AU POULET ET PETITS POIS FRAIS, PESTO DE CAJOU

Nombre de personnes : 5
 Temps de préparation : 17 min
 Temps de cuisson : 10 min

Ingrédients :

- 400 g de blancs de poulet fermier
- 1 noix de beurre
- Le jus de 1 citron jaune
- 600 g de linguine frais
- 150-200 g de petits pois frais
- Quelques feuilles de roquette
- 3 brins de basilic frais (environ 80 g)
- 10 g de parmesan râpé
- Sel, poivre
- Le pesto
- Fanes d'une botte de carottes
- 60 g de noix de cajou grillées
- 60 g de parmesan
- Sel, poivre
- Huile d'olive

Instructions :

- Faites fondre le beurre dans une poêle et ajoutez le poulet coupé en morceaux de 4-5 cm. Salez, versez le jus de citron et

faites dorer doucement. Puis réservez.

- Préparez le pesto. Rincez et coupez grossièrement les fanes et mixez-les avec les noix de cajou et 80 g de parmesan. Salez, poivrez. Versez progressivement de l'huile d'olive en filet jusqu'à l'obtention de la consistance souhaitée.

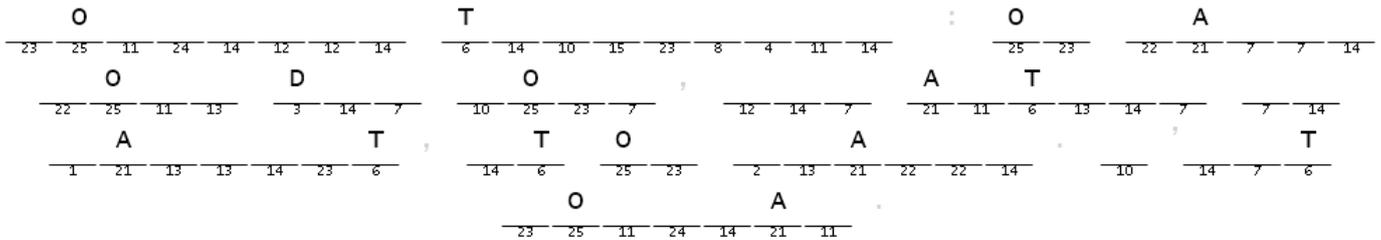
- Portez à ébullition une grande casserole d'eau salée. Plongez les linguine le temps indiqué sur le paquet (3 mn). Conservez 1 verre d'eau de cuisson puis égouttez les pâtes et mettez-les dans la poêle avec le poulet.

- Ajoutez le pesto et l'eau de cuisson dans la poêle, puis mélangez. Incorporez les petits pois crus puis mélangez à nouveau. Parsemez de roquette, de basilic haché et du parmesan restant. Salez et poivrez si besoin, puis servez.



LA CITATION PERDUE

Chaque lettre de la phrase a été remplacée par une lettre ou un chiffre aléatoire. Décodez-la, afin de retrouver une citation de la série Kaamelott

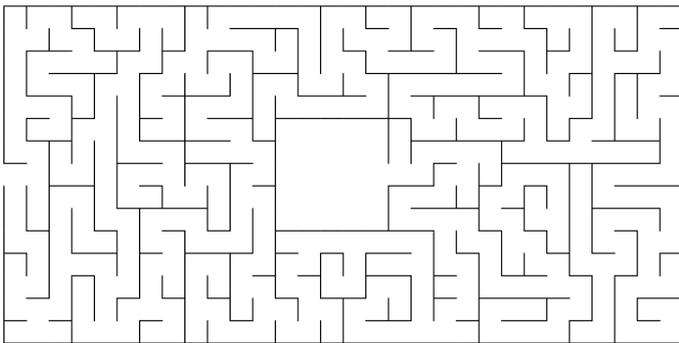


A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
21			3											25					6						

Solution : Nouvelle technique : on passe pour des cons, les autres se marrent, et on frappe. C'est nouveau.

LABYRINTHE

Partez du centre, pour trouver la sortie du labyrinthe à l'extérieur.



LA BLAGUE DU MOMENT

Dans un bureau, une secrétaire dit à sa collègue blonde :
 - Qu'est-ce que je suis fatiguée en ce moment. Je prendrais bien quelques journées de vacances, mais le patron ne voudra jamais ! Alors, avant qu'il ne passe nous voir, je vais m'accrocher à la lampe du plafond. Il me croira folle et ainsi je pourrai me mettre en maladie !
 Quand le patron entre, il voit la secrétaire au plafond et il lui demande :
 - Que faites-vous là-haut, mademoiselle ?
 - Je suis la lampe qui éclaire la pièce !
 - Oh...Çà, n'a pas l'air d'aller, vous. Rentrez chez vous et prenez quelques jours de repos !
 La fille prend ses affaires et part, suivie de sa collègue blonde. Le patron demande :
 - Hé, vous ! Où allez-vous ?
 - Ben, je m'arrête aussi. Je ne pourrai jamais travailler dans le noir !

LES INFOS INUTILES
 POUR BRILLER EN SOCIETE

- Napflix un site parodiant Netflix qui a pour but d'encourager la sieste et de proposer du contenu afin de s'endormir rapidement. ("nap" voulant dire "sieste" en anglais).
- La probabilité de mourir en tombant du lit est d'une chance sur 2 millions.
- Le verre met plus d'un million d'années à se décomposer, ce qui signifie qu'on peut constamment et sans cesse, le recycler.
- La langue est le seul muscle du corps humain qui n'y est rattaché que par une seule de ses extrémités.
- Si vous n'avez plus soif, il vous faut boire davantage. En effet, lorsque le corps humain est déshydraté, le mécanisme de la soif s'interrompt.
- 90% des créatures vivantes évoluent dans les océans !
- Le bruit que l'on entend lorsque nous nous collons un coquillage contre l'oreille n'est pas... le bruit de la mer, mais bien celui de la circulation sanguine dans l'oreille.

L'HOROSCOPE DECALE

Bélier : Vous ouvrirez votre propre restaurant chinois alors que vous n'êtes même pas chinois. Les gens n'y verront que du feu. Bien joué !
Taureau : Des pompiers feront des pompes juste devant chez vous pour vous énerver. Ils feront des séries de 100 en soufflant très fort.
Gémeaux : Vous retrouverez un billet de 10 euros dans une poche de jean et ce sera un moment incroyable, intense, et unique.

Cancer : Vous « matcherez » avec Kim-Jung Un sur Tinder. Ne refusez pas ses invitations, il est très susceptible.
Lion : Vous apprendrez que vous n'êtes pas invité(e) au mariage de votre meilleur ami, et qu'il a préféré vous remplacer par un humoriste débutant
Vierge : Vous utiliserez un sécateur pour vous raser ou vous épiler. Vous pourrez éventuellement aller aux urgences (tout dépend de votre habileté)

Balance : Vous aurez des belles dents toute la semaine, ce qui n'échappera pas à votre hiérarchie, qui vous proposera un poste de manager.
Scorpion : Du jour au lendemain, vous prendrez la décision de devenir un chien de traîneau. Ce sera dur, mais vous réussirez !
Sagittaire : Vous accomplirez votre rêve : vous décolorer en blond et porter des « platform shoes » pour passer pour une cagole des années 2000.

Capricorne : On vous achètera pour votre anniversaire des déodorants « ICE FRESH » ou « COOL 48h ». Soyez plus respectueux des autres, et mettez-les.
Verseau : Vous irez au buffet à volonté pour vous empiffrer "comme un gros porc" selon les gens présents
Poisson : Vous dépenserez 2000 € pour obtenir enfin la version collector du DVD « Vidocq ».